

FICHE DE POSTE – Ingénieur hydraulique

Par la loi n° 2001_06 en date du 27 juin 2001, le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a créé un organisme indépendant, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, appelé Agence de Promotion de l'Accès Universel aux services régulés.

Cette même loi définit l'accès universel aux services qui consiste à faire, aux délégataires des services régulés, l'obligation de permettre à toutes les personnes d'une communauté d'avoir un accès physique à l'eau, l'électricité et les télécommunications (desserte) à distance raisonnable et d'avoir un niveau de consommation défini comme acceptable par le maintien de prix compatibles avec le pouvoir d'achat des personnes concernées

L'augmentation continue de son portefeuille d'activités conjuguée à sa volonté de réaliser les programmes qui lui sont confiés dans des délais de plus en plus courts, afin de fournir rapidement les services de base aux populations nécessiteuses, l'Agence entend recruter un pool d'ingénieurs dans les principaux domaines de son intervention.

INTITULE :

Ingénieur hydraulique.

MISSIONS

Sous la supervision du Directeur Technique de l'Agence, l'ingénieur hydraulique est appelé à effectuer plusieurs types de missions :

- Préparation et planification de programmes et projets d'alimentations en eau potable dans les zones d'interventions de l'Agence. Y compris la préparation de requêtes de financements, à soumettre aux bailleurs de fonds, dans ce secteur ;
- Préparation de Termes de Référence et de Demandes de Proposition d'études et de contrôle des travaux AEP ;
- Préparation de Dossiers d'Appels d'Offres pour travaux d'AEP ;
- Participation aux commissions d'évaluations des offres dans le cadre de la passation des marchés ;

- Coordination de projets ou de composantes de projets d'alimentations en eau potables ;
- Suivi et contrôle de projets AEP ;
- Réception et validation des rapports d'études et de missions de contrôle des travaux pour les projets suivis ;
- Réception des travaux de projets AEP ;
- Réalisation de missions courtes de pré-études de conception et de dimensionnement de projets AEP ;
- Toute mission en rapport avec son domaine de spécialisation, confiée par la hiérarchie.

QUALIFICATIONS

Le candidat devra présenter les qualités suivantes :

- Autonomie dans les projets, à la fois dans les parties techniques et relationnelles,
- Sens de l'initiative face à des situations nouvelles,
- Curiosité, gout de la découverte, adaptabilité,
- Dynamisme, motivation, « envie de faire les choses »,
- Bon relationnel,
- Maîtriser les outils de gestion et de communication informatique (Microsoft Office).

La bonne connaissance des établissements publics à caractère administratif serait un atout.

Profil

L'ingénieur hydraulique doit être un ingénieur hydraulicien (ou Génie Rural ayant une expérience pertinente en AEP), justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans la réalisation des projets d'alimentation en eau potable (études, contrôles de travaux, travaux et administration de projets) en milieu rural et semi-urbain.